

33, rue Cerf Berr
67200 STRASBOURG
Tel : 03 88 13 19 00 ce.

Compte rendu du 1^{er} conseil d'école

Mardi 5 novembre 2019 de 18h00 à 20h

Sont présents : 10 parents d'élèves, 23 enseignants, la Responsable Péri-scolaire de Site, le Responsable Technique de Site, 2 représentants de l'AFL, l'infirmière scolaire Mme Kneib, la directrice.

Sont excusés : M. Hen Inspecteur, M. Oehler l'élú de la Ville, Mme BEY adjointe au Maire de la Ville de Strasbourg, la chargée de mission sur le quartier Mme Peraro et Mme Levresse enseignantes du RASED, le médecin scolaire Dr Castelain ; les représentants du CSC Camille Claus ; la psychologue scolaire Mme Guerbeur ; Mme Hinterlang et Mme Klein parents d'élève ; Mme Tarchi et M. Drif Belkacem enseignants de langue arabe et Mme Enemkara enseignante de langue turque ; Mme Frien, Mme Besbas, Mme Serres, Mme Bur et Mme Franc enseignantes.

1) **Accueil et installation du Conseil d'école - résultats des élections des représentants de parents d'élèves.**

Un tour de table permet à chaque nouveau membre de se présenter.

Taux de participation aux élections du 11 octobre : 41,28% - 31,12% de suffrages exprimés.
317 votants sur les 768 inscrits - 239 suffrages exprimés - 78 votes blancs ou nuls.

10 sièges sont attribués à la liste FCPE et 8 sièges à la liste des parents indépendants.

La liste des représentants des parents d'élèves élus est affichée sur le tableau extérieur situé à l'entrée de l'école, ainsi que sur le tableau d'affichage intérieur.

Approbation du précédent conseil d'école du 11 juin 2019 : 34 personnes « pour » / 0 « contre » / 5 s'abstiennent.

2) **Présentation de l'année :**

- **Présentation des effectifs scolaires et de l'équipe enseignante :**

Effectif à ce jour de 537 élèves. Encore des inscriptions et des radiations régulières.

En maternelle : 208 élèves

- 2 classes de PS à 26 (Eugénie HILD et Marie-Hà FRIEN)
- 2 classes de MS à 25 et 26 élèves (Marylin MOCHEL et Anne RAVEL)
- 1 classe de PS/MS à 23 élèves dont 8 PS et 15 MS (Amandine HOBBE)
- 3 classes de GS à 27, 27 et 28 élèves (Anaïs KEITH-LOUIS, Emmanuelle FRITSCH et Hélène BESBAS/Louisa BUR)

En élémentaire : 329 élèves

- 5 classes de CP (dédoublées depuis la rentrée 2018) : à 11 ou 12 élèves (Marie-Claire VUILLEQUEZ, Stéphanie CROSNIER, Claire JURADO, Maëlle JACQUEMIN/Emilie SERRES, Marine LECOMTE : sans les inclusions. Avec les inclusions des élèves du dispositif ULIS, les classes comptent 12 élèves à 13 élèves.
- 5 classes de CE1 (dédoublées depuis la rentrée 2019) : à 14 ou 15 élèves (Soraya MOSTAFAOUI, Caroline JEHL remplacée par Amandine MILLOT, Stéphanie CHRIST, Justine GRUBER, Emmanuel AMARGER)
- 1 classe de CE2/CM1 à 20 élèves (Karine DELAGOUTTE) : 12 CE2 et 8 CM1
- 2 classes de CE2 à 24 et 25 élèves (Christine FRANC et Stéphanie MAHE)
- 1 classe de CM1/CM2 à 23 élèves dont 7 CM1 et 16 CM2 (Joséphine MONCOMBLE)
- 2 classes de CM1 à 24 et 25 élèves (Nicolas JOGA et Idris MEZIANE)
- 2 classes de CM2 : à 24 élèves (Estelle HAEGEL et Emmanuelle MICHEL)
- 1 dispositif « classe » ULIS (François SCHAEFFER) à 13 élèves.

- Présentation de l'équipe des Atsems

Les classes de PS ont toutes leur Atsem à plein temps. Concernant les autres classes, l'Atsem travaille avec deux classes. Les Atsems sont toutes titulaires de leur poste ; donc davantage de stabilité :

- Klorène en S2 (avec Eugénie) en classe de PS.
- Lesly en S4 (avec Marie-Hà) en classe de PS.
- Jessica en S1 classe de GS (avec Hélène/Louisa) et en S3 classe de MS (avec Marilyn).
- Marie-Claire en S5 classe de PS/MS (avec Amandine) et en S6 classe de MS (avec Anne)
- Audrey en S7 (avec Anaïs remplacée par Eric SALIVE) et en S8 (avec Emmanuelle) en classes de GS.

3) Liaison avec la Municipalité :

- Activités périscolaires et restauration scolaire :

Responsable Périscolaire de Site : Anne SCHEIDECKER.

Restauration scolaire :

- A la maternelle l'équipe se compose d'1 animateur, 3 Atsems et 1 CUI (100 enfants en moyenne). Le nombre d'élèves est en constante évolution.
- A l'élémentaire, l'équipe comprend 5 vacataires fixes et 2 titulaires (145 enfants en moyenne). Le taux de remplissage est très important : problème de place. Le lieu de la restauration actuel est l'école maternelle Marcelle Cahn. Construction d'un restaurant scolaire en face de l'école ; livraison prévue en mars 2019. Service à table en maternelle et self en élémentaire l'année prochaine.
- Sieste : l'endormissement des PS a lieu sur le temps de restauration et est encadré par les Atsems ; donc continuité avec l'école.
- Dématérialisation de la restauration scolaire depuis la rentrée 2018.

Accueil périscolaire maternel (de7h45 à 8h20/ de16h30 à 18h15)

- 2 animatrices titulaires et 1 CUI et 1 vacataire pour 35 élèves. Baisse des effectifs du soir depuis le changement des rythmes scolaires
- Accueil des familles un soir avant chaque vacances.
- Collaboration projet enseignants atsem et animatrices/. L'équipe se joint au projet des enseignantes de l'école dans une continuité.
- Normes d'encadrement qui va baisser à un adulte pour 10 enfants à partir de décembre.

Le parcours éducatif (les mardis et jeudis de 16h30 à 18h)

- activités proposées : danses urbaines, badminton, origami, théâtre, handball, musiques du monde et percussions. Nouveautés avec ateliers cuisine, échecs, tchouk-ball, Aikido et Arts Plastiques.
- Pour mettre en œuvre la cohésion entre le projet d'école et le projet de site périscolaire (temps de l'enfant), des projets communs entre les enseignants et intervenants sont mis en œuvre :
 - Projet jardin avec les animateurs du périscolaire
 - Projet tri des déchets/école propre avec le périscolaire
 - Projet Sport santé en collaboration avec les enseignants
 - Projet Tchouk ball à venir
 - Spectacle percussions danses urbaines

Cantine scolaire

- De plus en plus d'élèves en cantine scolaire (150 environ) Deux AVS sont présentes afin de soutenir l'équipe et d'accueillir des enfants en situation de handicap.
- 100 enfants accueillis en 2 groupes en maternelle. Norme 1 pour 10 enfants en décembre. L'équipe est composée de titulaires atsem et animateurs, vacataires et CUI.
- Un repas végétarien une fois par semaine selon les normes nationales
- Accueil des enfants de l'école Stoskopf en 2 vagues (50 enfants viennent déjeuner)

Exercice incendie prévu en décembre.

- Responsable Technique de Site : Serge NUVOLI

➤ Travaux réalisés

29/05/2019	régie serrure	pose du ferme porte + arrêt de porte
17/06/2019	RISSER	25 ventilateurs
08/07/2019	CHAFF ELLEC	luminaire préau maternelle
09/07/2019	CHAFF ELLEC	luminaire préau maternelle
09/07/2019	SMB sanitaire	remplacement tempostop + robinet fontaine
03/09/2019	NUVOLI	réglage sonnerie
04/09/2019	INEO	remise en place détecteur alarme intrusion
05/09/2019	plombier	remplacement écoulement local lave-linge
05/09/2019	service info	réparation fibre bureau RTS

05/09/2019	SAI	entretien portail coulissant gymnase
05/09/2019	mirage	vérification des aires de jeux maternelle
16/09/2019	SSI	signal sonore centrale incendie
16/09/2019	VERITAS	contrôle élec GS
23/09/2019	SMB serrurerie	remplacement tringle porte maternelle et arrêt de porte salle 6 élé
25/09/2019	INEO	remise en place détecteur alarme intrusion + clavier
27/09/2019	SMB sanitaire	remplacement tempstop
02/10/2019	assainissement	traitement épuration séparateur de graisse
04/10/2019	nuvoli	retour déneigeuse
09/10/2019	OFB	réparation stores salles 13 et 14
10/10/2019	OFB	prise de mesure store salle médecin scolaire

Réparation système de chauffage effectuée

Réparation des chauffe-eaux au-dessus du gymnase (salles occupées) par l'AFL : problème d'eau chaude/eau froide résolu

➤ **Demandes à la Municipalité :**

En cours : étude et mise en place prochaine d'un visiophone à l'entrée de l'école : prévu en janvier.

Demande purge du système de chauffage au sol

Plusieurs brise-soleils métalliques extérieurs ne fonctionnent plus. Demande révision et réparation.

Suite exercice et rapport PPMS demande de mise en place d'une rehausse sur le portail reliant

le parking arrière de la cour de l'élémentaire (en cours),

de réparation de la serrure entre les classes 6 et 7 élémentaire

de mise en place de stores intérieurs en salles 2 et 3 en maternelle et en salle de sieste

de remplacement de deux cylindres salles 5 et 6 élémentaire (molettes)

demande de vérification des haut-parleurs situés en maternelle (signal non suffisamment audible

dans le couloir rez-de-chaussée des salles 5 et 6)

Demande d'enlèvement du jeu d'équilibre (poutre) dans la cour de la maternelle suite aux

nombreux accidents : enfants qui chutent sur les bords de la poutre et se blessent à la tête

nécessitant l'intervention des secours.

4) L'association AFL :

- **Périscolaire (élémentaire)** : l'accueil du soir se tient de 16h30 à 18h30 avec 35 enfants inscrits dont 2 en situation de handicap. Baisse des inscrits cette année et une moyenne de 25 enfants le soir. Activités : jeux de cour, jeux de société, citoyenneté. 3 animateurs le soir.

L'accueil du matin a lieu de 7h30 à 8h20 : 20 enfants sont accueillis avec 1 animatrice. 12 à 13 enfants présents en moyenne.

Le mercredi les enfants (entre 3 et 12 ans) sont accueillis par les Toupidec et durant les vacances scolaires, avec inclusion des enfants en situation de handicap : 24 places de 3 à 6 ans et 36 places de 7 à 12 ans.

Objectifs :

- le vivre ensemble : partenariat avec le périscolaire AFL du Groupe scolaire G.Stoskopf et d'autres associations (CSC Camille Claus...). Un tournoi périscolaire AFL associatif sera organisé.
- devenir autonome.

Demande à la Ville : mise en place d'un interphone au niveau du parking.

- **Le CLAS** : de 16h30 à 18h. Accompagnement de 12 CP les lundis et vendredis : soutenir l'enfant dans les apprentissages (aide aux devoirs - méthodologie et donner l'envie d'apprendre), développer la culture et l'estime de soi, travail en lecture, activité coopérative, sortie culturelle (musée) et découverte de la nature.

Travail en parallèle avec les parents pour accompagner la scolarité de leur enfant.

Orientation des parents qui éprouvent des difficultés avec la langue française.

Démarrage de l'activité le vendredi 15 novembre.

5) Sécurité dans l'enceinte de l'école :

- **Exercice d'incendie** : 2 exercices d'incendie seront effectués courant de l'année scolaire. Le premier a eu lieu le mardi 23 septembre avec les sapeurs-pompiers de Cronembourg. Evacuation parfaitement réalisée. Tous les élèves ont évacué en moins de 3 minutes. Un bilan a été réalisé en équipe.

Commission de sécurité le jeudi 19 septembre : avis favorable.

- **PPMS (plan particulier de mise en sécurité)** : 3 exercices PPMS (un par trimestre) dont un attentat seront organisés durant cette année scolaire.

L'exercice PPMS sur le thème « attentat/intrusion » a été effectué le lundi 15 octobre 2019.

L'exercice avec les élèves s'est déroulé parfaitement. Tous les adultes ont assuré correctement leur rôle. Scénario différent de celui de l'année précédente afin de tester la réaction des élèves et des enseignants. Suite au bilan effectué avec l'équipe, les demandes de travaux ont été

effectuées auprès de la Ville. Plusieurs adultes étaient postés à différents lieux à l'intérieur et à l'extérieur de l'école afin d'observer le déroulement de l'exercice et de sécuriser les élèves à l'extérieur de l'école : confinement des 27 classes suivi d'une évacuation par vague des classes et confinement de 3 classes jusqu'à la fin de l'exercice. Le dossier PPMS élaboré en collaboration avec la RPS Mme Scheidecker et le RTS M.Nuvoli a été mis à jour.

- **Rappel de mesures de sécurité** : afin de respecter le règlement type départemental, d'assurer davantage la sécurité des élèves et dans le cadre du plan Vigipirate, le portail est ouvert cinq minutes avant la sortie des élèves à 11h55 et 16h25 pour permettre l'entrée des parents de la maternelle.

Les portes de l'élémentaire donnant sur la cour sont verrouillées de l'intérieur au moment de la fin de la deuxième récréation et doivent rester fermées avant la première récréation, ainsi que les après-midis sur le temps de classe : rôle de deux élèves de verrouiller les portes sous la surveillance de leur enseignant lorsque la dernière classe entre dans le bâtiment.

Les parents sont invités à laisser les poussettes dans le SAS d'entrée pour permettre les évacuations d'urgence et éviter des chutes d'élèves. Ils doivent attendre les élèves de l'élémentaire derrière la ligne blanche devant le portail violet de l'école élémentaire permettant ainsi aux élèves de sortir sereinement et de pouvoir repérer le parent accompagnant. Un adulte de l'école est toujours présent au portail d'entrée : directrice, RPS, RTS, service civique, enseignant ou Atsem. L'équipe pédagogique assure la sécurité à l'intérieur de l'établissement.

Attention aux rumeurs colportées dans le quartier qui peuvent nuire au climat scolaire. Assurez-vous des informations entendues auprès de la directrice.

- **Respect du règlement** : les horaires d'école doivent être respectés au risque que les enfants ne soient pas accueillis à l'école dans le cas contraire selon la régularité des retards. En effet trop de familles de l'école maternelle arrivent en retard le matin, après 8h35 !

Concernant l'élémentaire, les élèves arrivant en retard doivent se présenter au bureau de la directrice avant de rejoindre leur classe. Si ces retards s'avèrent réguliers la directrice le signalera aux parents afin d'y remédier.

6) Organisation pédagogique

a) **Ateliers en maternelle dans les classes de MS et GS l'après-midi** :

décloisonnement de 14h40 à 15h10 (les 2 enseignantes) et de 15h15 à 15h45 (1 seule enseignante) : les 2 maîtresses de petite section Mme Frien et Mme Hild interviennent à tour de rôle dans les classes de MS (s3, 5, 6) et de GS (s 1, 7, 8). Groupes de 6 à 7 élèves : travailler sur une compétence spécifique : scolaire, méthodologie, informatique. Organisation : petit groupe sorti de la classe ou co-enseignement.

A 15h10 une enseignante de PS rejoint sa salle de classe pour accueillir les élèves de la sieste qui se sont réveillés : 25 élèves présents en moyenne en sieste.

Ateliers en élémentaire : ateliers de lecture compréhension chaque lundi de 9h30 à 10h15 avec le soutien de l'enseignante du RASED, Carole PERARO qui prend en charge le groupe plus faible pour les élèves des CM1/CM2 et CM2. Idem pour CM1 des s9, 11 et 6 chaque jeudi de 9h à 9h55.

Ateliers de lecture au CP chaque jour de 15h20 à 15h50 : lecture code selon les besoins individuels de l'élève.

Inclusion des élèves du dispositif ULIS (Unité Locale d'Inclusion Scolaire): élèves de 6 à 11 ans. Les treize élèves suivent un enseignement adapté individualisé. Les élèves d'ULIS sont inclus dans une classe ordinaire en fonction de leurs compétences. L'inclusion peut être plus ou moins longue car nous respectons les besoins de l'élève à s'adapter à son nouvel environnement. Les inclusions ont toutes lieu en élémentaire cette année. Les élèves sont répartis dans les classes ordinaires en fonction de leurs compétences afin qu'ils soient en situation de réussite et bénéficient d'un enseignement adapté au sein de leur classe avec l'enseignant d'ULIS. Une AVS collective est présente à temps plein dans la classe ULIS.

b) **Dispositif « CP et CE1 dédoublés »** : ce dispositif est mis en place depuis la rentrée de septembre 2018 pour les CP et depuis cette rentrée 2019 pour les CE1. Ces classes fonctionnent par binômes et également toutes ensemble. Les élèves travaillent davantage en ateliers. L'enseignement peut se faire au sein du petit groupe classe ou en co-enseignement. Un atelier de lecture d'une demi-heure par jour est proposé à tous les élèves de CP chaque matin par les cinq enseignantes afin de travailler des compétences spécifiques selon les besoins de chaque élève.

d) Aide aux enfants en difficulté : Accompagnement Personnalisé Complémentaire, RASED (Réseau d'aide des enfants en difficulté), Accompagnement par une AVS

- **L'APC** est proposé à un groupe d'élèves à un moment ou à un autre de l'année scolaire, selon les besoins identifiés par l'enseignante avec l'accord des parents. Il permet d'apporter aux élèves un accompagnement différencié, adapté à leurs besoins, pour susciter ou renforcer le plaisir d'apprendre. Les enseignants peuvent aider les élèves lorsqu'ils rencontrent des difficultés dans leurs apprentissages. L'accent est mis sur le français et les mathématiques. Ils peuvent également bénéficier de l'APC dans le cadre d'une activité prévue dans le cadre du projet d'école (méthodologie, devenir élève...) ou d'un autre projet éducatif.
- **Le RASED** : des synthèses avec les enseignants des classes et ceux du RASED Mme Peraro (maître E) et Mme Levresse (maître G) ainsi que la psychologue scolaire Mme Guerbeur ont eu lieu durant la première quinzaine du mois d'octobre. L'objectif étant de déterminer les élèves qui devront être plus particulièrement accompagnés durant cette année scolaire et qui pourront ainsi bénéficier d'un suivi par le RASED.

Mme Levresse prend en charge des élèves afin de travailler sur l'attention, sur le respect des règles, sur la prise de confiance.

Mme Peraro prend en charge des enfants chaque semaine afin de travailler sur des compétences scolaire en lecture et en mathématiques.

Avant de travailler avec un enfant, chaque enseignante du RASED rencontre les parents pour définir son travail et obtenir leur accord.

Mme Guerbeur (coordonnées téléphoniques : 03.88.30.18.52) interviendra à la demande des enseignants et des parents. Elle rencontre individuellement les enfants. Elle travaille en partenariat avec des orthophonistes, assistantes sociales et le médecin scolaire.

Des dossiers PPRE (projet personnalisé de réussite éducative) en élémentaire et des PPS (projet personnalisé de scolarisation) permettent de définir les aménagements mis en place par l'enseignant et tout le réseau afin d'aider les enfants rencontrant des difficultés. D'autres dispositifs existent : dossiers PAP pour les enfants dyslexiques (projet d'accompagnement personnalisé), PRE (projet de réussite éducative) proposé par la Ville à la demande de l'équipe pédagogique et des familles

- **AVS (Auxiliaire de Vie Scolaire) : Accompagnement des élèves en situation de handicap ayant un dossier à la MDPH. Nous sommes toujours en attente d'AVS dont les enfants ont obtenu une notification pour un accompagnement sur temps scolaire.**

e) Evaluations

- Carnet de suivi en maternelle de la PS à la GS

Ce carnet relate les réussites de l'élève sur les 3 années de sa scolarisation. Le carnet sera remis à la famille deux fois par an lors d'un entretien avec l'enseignante. L'évaluation positive respecte le rythme de chaque enfant afin de favoriser l'estime de soi. Les difficultés seront évoquées oralement lors des bilans avec la maîtresse à la fin du 1^{er} semestre (en février) et à la fin du 2nd semestre (en juin).

- Evaluations nationales en fin de GS transmises aux familles lors de la deuxième remise des carnets de suivi (lors du 2nd entretien avec les parents fin juin)

- Evaluations nationales diagnostiques pour les CP et CE1 dédoublés : fin septembre/début octobre, puis à mi-année. Permettent de faire une photographie des compétences de chaque enfant à un moment donné et d'adapter les enseignements en amont et en aval (de la petite section au CM2), ainsi que de modifier le travail en équipe au CP et au CE1 selon les besoins des élèves.

- Bulletins semestriels pour toutes les classes : évaluations du socle commun des compétences. Entretien avec les parents lors de la remise des bulletins en février 2020 et juin 2020.

f) Accompagnement éducatif et CLAS

- L'accompagnement éducatif musique est proposé par Mervé SAGLAR du CSC Camille Claus : 12 élèves de CE2 peuvent bénéficier de cet atelier musique. Celui-ci a lieu chaque vendredi de 16h30 à 18h : chants et découverte d'instruments. Une représentation en fin d'année devant les parents des élèves lors de la kermesse permettra de valoriser les enfants.

- L'accompagnement éducatif jardin est proposé par Gabin HURIEZ du CSC Camille Claus : 12 élèves de CM1 et CM2 peuvent bénéficier de cet atelier. Celui-ci a lieu chaque vendredi de 16h30 à 18h : sensibiliser les enfants à la nature qui les entoure et pratiquer du jardinage pour comprendre les saisons, pour observer comment poussent les plantes et les légumes, pour être un éco citoyen.

- Le CLAS est proposé par l'AFL : 12 élèves de CP y participent. L'atelier a lieu chaque lundi et vendredi de 16h30 à 18h (cf : paragraphe 4).

g) Enseignement de religion catholique et protestante

Chaque jeudi matin par le Père Sossou, de 10h15 à 11h pour les élèves de CP, CE1 et CE2. Et de 11h05 à 11h50 pour les élèves de CM1 et CM2.

h) Enseignement de langues arabe et turque EILE

- Enseignement de langue turque : chaque mercredi, de 9h à 10h30 pour les CM1 et CM2 ; et de 10h30 à 12h pour les CE1 et CE2 - Mme Enemkara
- Enseignement de langue arabe : chaque lundi de 16h30 à 18h pour les élèves de CE1 et CE2 par M. Drif Belkacem. Et chaque mercredi de 14h à 15h30 pour les élèves de CM1 et de CM2 par Mme Tarchi.

i) Calendrier des activités pédagogiques :

- Petit déjeuner avec les partenaires et les parents : le mardi 10 septembre
- Fête de rentrée des parents le jeudi 26 septembre en partenariat avec le périscolaire et les associations de quartier.
- Elections des parents d'élèves le vendredi 11 octobre.
- Goûter d'automne en maternelle le vendredi 22 novembre.
- **Fête de Noël le jeudi 19 décembre matin** : spectacle de chants, vente d'objets fabriqués par les élèves, par des parents et **brocante de jouets (merci aux parents d'apporter des jouets en maternelle)**. Nous invitons tous les parents à s'y investir en apportant des bricolages, petits gâteaux de Noël, des confitures qui pourront être vendus afin de récolter de l'argent pour les projets de classe à venir.
- Concert Weepers Circus au Maillon Hautepierre mi-octobre avec l'ensemble des classes de l'élémentaire
- Concert Orchestre Philharmonique de Strasbourg avec CP2 et CE1 s20 à la cité de la musique et de la danse en octobre : spectacle Trémolo et découverte des cordes
- Sortie au musée d'Art moderne en octobre pour les CP2 et CE1 s20, CM1/CM2 s10
- Sortie au musée de sismologie des CM1 s9 : animation « un sismomètre, pour quoi faire ? »
- Sortie au musée des Arts décoratifs fin septembre : CE1 s16 et s18
- Sortie au musée des œuvres Notre-Dame et pique-nique place du château fin septembre : CE1 s16 et s18.
- Sortie au musée alsacien pour l'animation « Printemps de l'écriture : à table ! » mi-octobre : CE1 s18
- Visite de l'exposition « Légion d'Honneur » à l'Aubette de Strasbourg des CM2 s8 et s12.
- Découverte de la forêt de la Wantzenau pour toutes les classes de maternelle les 7 et 8 novembre.
- Visite de la médiathèque d'Hautepierre : CE2 s7maternelle et élémentaire)
- Natation en période 2 pour les classes de CP (s1,3,4,14), CE1 (s15,16,18) et CE2 s7
- Patinoire en période 1 : CE2 s5 et s7, et CM2 s8 et s12 en période 1
- Projet annuel « Lire et faire lire » : intervention en maternelle et en élémentaire (CM1 s9, CM2 s8 et CE2/CM1 s6)
- dispositif « Silence on lit » chaque jour de 14h à 14h15.
- Fête du 100^{ème} jour : vendredi 3 avril
- **Carnaval : vendredi 14 février 2020**

- Défi « 10 jours sans écran » : projet souhaité par l'équipe enseignante et les parents, porté par Ecoconseil. En attente de validation. Importance de l'implication des parents afin que ce projet puisse fonctionner. La plupart des écoles du réseau participent à ce défi qui aura lieu avec les élèves en mai/juin et sera préparé en amont avec les parents et les enfants.
- projet jardin : partenariat enseignants/périscolaire/AFL/CSC Camille Claus (accompagnement éducatif)/ association Haliesfalctes (sport, art et jardin)
- **Fête d'école : le vendredi 19 juin 2020 l'après-midi. Demande aux parents de rapporter d'ores et déjà des lots pour la tombola !**
- date des photos de classe (Photo Matthieu) : jeudi 14 et vendredi 15 novembre 2019
- projet « non-violence » : affiches humoristiques créées par les élèves du type la campagne de la Ville contre les déjections canines (Kiki...) et affichées dans les couloirs de l'école
- projet « école propre » : compost demandé au parc des poteries pour les habitants et l'école, ramassage des déchets, tri des déchets, nettoyage des environs de l'école au printemps
- semaine des langues maternelles (lien avec le projet d'école) : parents qui interviennent dans les classes : chants, raconter des histoires, leur vécu, réaliser des recettes,...
- Projet interclasses : liaison GS/CP : une par période
- projet fil rouge « A table ! »
- projet maternelle : les contes. Liaison avec l'élémentaire : lecture de contes par les élèves de l'élémentaire
- liaison maternelle/élémentaire : jeux de société en maternelle. Des élèves de l'élémentaire viennent jouer avec les maternelles.
- Liaison inter écoles Stoskopf/Marcelle Cahn :
 - Sport Badminton ;
 - Chantemai le mardi 18 mai : rencontre « chants » avec les 5 classes de CP et CE1 des deux groupes scolaires ;
 - Semaine d'initiation aux échecs en CM1 et CM2 : liaison avec le périscolaire (Anne Scheidecker)
- livret sport/santé (école/périscolaire) : en cours de réalisation : alimentation/télévision et jeux vidéos/sport...
- Maternelle : ateliers cuisine et lecture dans les classes avec les parents, dont ceux du cours de langue française (OEPRE)
- Partenariat avec les associations de quartier : AFL, ARP association des résidents du quartier, LAPE, CSC Camille Claus,...

j) Santé scolaire

- **Infirmière scolaire et puéricultrice de PMI** : Mme KNEIB infirmière et Mme STOLL actuellement remplacée par Mme VIDON puéricultrices.

Mme Stoll s'occupe des enfants de petite et moyenne sections et Mme Kneib ceux de la grande section pour les visites d'entrée au CP. Une visite médicale sera programmée pour les enfants de PS et GS en cours d'année. Il est important que les parents s'y rendent avec leur enfant.

- **Médecin scolaire** : Dr Sandrine CASTELAIN qui succède provisoirement au Dr Alexandra SALMON. Vous pouvez prendre rendez-vous auprès de son secrétariat au 03.68.98.64.37

- **Un dépistage dentaire** aura lieu courant de l'année. Il concerne tous les enfants de l'école maternelle.

- **Visite de l'orthoptiste** pour les élèves de PS et de MS (non vus l'année précédente)

- **Visite de l'orthophoniste** en fin d'année scolaire concernant les enfants de moyenne et grande sections.

- **Parcours santé de l'enfant** par les infirmières : il démarre dès la maternelle par un suivi de la PMI, puis en élémentaire par un suivi de la santé scolaire et se poursuivra au collège. Des interventions des infirmières lors d'actions de prévention en élémentaire sur le thème de l'hygiène, la nutrition, le harcèlement, etc...seront mises en place dans les classes à la demande des enseignants.

7) Coopérative scolaire

- Le budget de la coopérative de l'école n°403 est de au 7883,53 euros au 30 septembre 2019 et de 2484,27 euros au 07 octobre 2019 après encaissement des achats du matériel scolaire par les fournisseurs et les règlements des autocars.
- Les futurs achats seront décidés en réunion d'équipe pédagogique selon les besoins de l'année.
- Coopératives de classes : elles sont consultables et vérifiées par les parents d'élèves. Elles permettent à chaque enseignant d'acheter du matériel manquant en cours d'année, d'organiser des actions spécifiques à leur classe et de réduire le coût des sorties. L'argent récolté est utilisé par l'enseignant durant l'année scolaire.
- L'école fonctionne uniquement avec 4 coopératives : une coopérative d'école, une en cycle 1, une en cycle 2 et une en cycle 3.

Mandataires actuels :

- cycle 1 : Amandine et Marilyn - ordre : OCCE 67 CS 521
- cycle 2 : Claire JURADO et Caroline JEHL- ordre : OCCE 67 CS 1073
- cycle 3 : Estelle HAEGEL et Marie-Claire VUILLEQUEZ- ordre : OCCE 67 CS 1576
- école : Stéphanie MAHE et Virginie MEYER - ordre : OCCE 67 CS 403

8) Règlement intérieur de l'école

Le règlement n'a pas été modifié cette année. Il est rappelé que les goûters autorisés en élémentaire sont des fruits ou des légumes tout comme en maternelle. Le nouveau règlement a été validé par l'ensemble du conseil. Chaque famille le recevra prochainement, devra en prendre connaissance et le signer.

9) Projet d'école 2019-2022

Il est en lien avec le projet de réseau incluant le collège Twinger, les écoles élémentaires du Hohberg et des Romains, les écoles maternelles Camille Claus et du Hohberg, et le Groupe scolaire Gustave Stoskopf. Travail en partenariat entre ces différentes écoles autour d'axes fédérateurs.

3 axes de travail:

Axe 1 : Permettre à chaque élève d'avoir les moyens de s'exprimer à l'oral et à l'écrit et d'accéder à la compréhension

Axe 2 : Permettre à chaque élève de s'impliquer en citoyen respectueux de lui, des autres et de la société

Axe 3 : Impliquer les parents pour favoriser la réussite des élèves et les accompagner dans leur cursus scolaire

Cf : Descriptif dans le document joint.

Un bilan sera effectué en fin d'année scolaire afin de déterminer les prochaines actions de l'année suivante : celles à reconduire et d'autres à mettre en place selon le bilan et les indicateurs définis.

10) Dispositif « ouvrir l'école aux familles »

- **Petit déjeuner partenaires** : la mardi 10 septembre. Une seconde rencontre pourrait avoir lieu fin janvier/début février
- **Fête de rentrée avec les parents et les associations** : le jeudi 26 septembre.
- **Ateliers jeux de société parents dans les classes de maternelle**
- **Ateliers cuisine parents/enfants dans les classes de maternelle**
- **Ateliers bricolages avec les parents pour la vente au marché de Noël**
- **Café/débat des parents** : café suivi d'un débat sur un thème défini au préalable avec les représentants des parents d'élèves et l'équipe enseignante selon les besoins : dangers d'internet, alimentation responsable, réaménagement du parc des poteries, respect de l'environnement.
- **« Espace parents » pour se rencontrer** : salle 13 de l'école élémentaire
- **Cours de langue française (gratuit) par l'association AFL**: enseignement effectué chaque mardi et vendredi après-midi par Amandine KLEE. Démarrage le 1^{er} octobre avec 24 parents. Cette année constitution de deux groupes : de 14h à 15h15 et de 15h15 à 16h30 à l'école élémentaire Marcelle Cahn.
Objectifs : acquisition de la langue française, connaissance du fonctionnement de l'école, connaissance et mise en œuvre des valeurs de la République.

11) Calendrier des prochains conseils d'école :

- 2^{ème} CE: jeudi 26 mars 2020 de 17h30 à 19h30.
- 3^{ème} CE: lundi 8 juin 2020 - horaire à définir.

12) Divers :

- Aide à la direction de l'école et aux projets éducatifs : arrivée de deux services civiques : Davo VARDAN et Péline ELIGUZEL depuis octobre 2019.
Intervenants extérieurs : les parents peuvent proposer des projets ou leur aide afin d'intervenir dans les classes en s'adressant aux enseignants ou à la directrice : fabrication de petits gâteaux, d'objets pour le marché de Noël, lecture dans les classes, etc... l'équipe encourage les parents en ce sens. Le projet d'école en est un point d'appui.
- Demande des parents : que notre Inspecteur M.Hen assiste à l'un des deux prochains conseils d'école afin que les parents le rencontrent.

Secrétaire de séance :

Président du conseil :